



CLASSIC MID-AMATEURS **DE MEAUX-BOUTIGNY**

Samedi 25 et dimanche 26 octobre 2025

GOLF DE MEAUX-BOUTIGNY

Chemin de Barrois
77470 BOUTIGNY

Tél. : 01.60.25.63.98

www.golf-meaux-boutigny.com / contact@golymb.fr

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Le présent règlement précise et complète le règlement spécifique des épreuves fédérales et du Grand Prix de la FFGOLF

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de MEAUX-BOUTIGNY : Chemin de Barrois - 77470 BOUTIGNY

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs – Index maximum : **8**

Une série Dames - Index maximum : **11**

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2025 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 40€ ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié My ffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Epreuve non-Fumeur : Compte tenu de la réglementation en vigueur, il est interdit de fumer dans l'enceinte du golf.

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au **Jeudi 9 octobre 2025 à minuit**

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Inscriptions sur le site Weezevent avec le QR code suivant :



Nota : il ne sera pas opéré de remboursement des frais d'inscription après la date de publication du champ de joueurs auprès de la Ligue soit à partir du 14 octobre 2025 sauf sur production d'un certificat médical.

Ou

Auprès de l'accueil du Golf avec paiement le jour du premier tour.

La liste des joueurs retenus sera publiée au le **Mardi 15 octobre 2025 à 15 heures**

Droits d'engagement :

- pour les adultes : 90 euros pour 2 jours
- pour les membres du club : 30 euros pour les 2 jours
- pour les licenciés ffgolf de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006) : 65 euros
- pour les licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2007 ou après) : 50 euros

Nota : un joueur ou une joueuse qui possède une licence française, mais qui s'inscrit en tant que non licencié ffgolf à un grand Prix ne pourra pas bénéficier des réductions tarifaires ci-dessus

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de **96** incluant **24** dames minimum (hors Wild Card) et **10** Wild Card maximum

Le club réservera 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 114 messieurs = 11 et 10% de 42 dames = 4). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Sauf pour les Grands Prix Elites, les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent, ceci à la date de clôture des inscriptions.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

Journée de reconnaissance : Gratuite la veille du 1^{er} tour, soit le Vendredi 24 octobre 2025 après réservation d'un départ auprès de l'accueil du golf.

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à **8 heures 30** dans les conditions suivantes :

Hors circonstances particulières, les départs se feront du trou n°1.

1er jour : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.

Deuxième tour : premier départ à **8 heures 30** dans l'ordre inverse des résultats.

2ème jour : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant.

Lors du 2ème tour, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs).

L'intervalle des départs sera de 10 minutes. Il ne sera en aucun cas être inférieur à 10 minutes.

Les départs seront publiés sur le site de la FFGOLF le jeudi 23 octobre 2025 à 16 heures.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 2 Marques Blanches – **Par 72, SSS 69,5**

Dames : Repère 4 Marques Bleues – **Par 72, SSS 69,6**

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vademécum)

Dans le cadre de cette épreuve, les recommandations concernant le « Prêt ? Jouez ! » s'appliquera.

DÉPARTAGE DES EX AEUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 15,10, 15,10,

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 6 et 5. (Classement RMS)

PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu au Club-house du golf à l'issue de l'épreuve du second tour (vers 17h 30). Elle sera suivie d'un verre de l'amitié.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE – ARBITRES

L'épreuve est sous la responsabilité du Comité de l'épreuve mis en place par la Commission Sportive du club. L'arbitre sera intégré au Comité de l'épreuve si un arbitre est affecté à l'épreuve.

Le Comité de l'épreuve, une fois sur place, s'assurera que la coordination avec les services de secours a bien été organisée

Le directeur du club, Président du Comité :	Thierry DENIER
Le capitaine des jeux (Association sportive) :	Lionel GODEAU
L'arbitre de l'épreuve :	Serge BOURLIER

Deuxième arbitre :	en attente
--------------------	------------

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Classic Mid-Amateurs pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).